



TOURISME

Natura 2000



(https://cc-basseemontois.fr/sites/cc-basseemontois.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/logonatura-666x423.jpg?tok=04ZY3N.G)

Le réseau Natura 2000, est un programme européen permettant d e protéger le patrimoine naturel.

Le réseau Natura 2000 se compose de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité de des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et pré occupations socio-économiques.

Sur notre territoire, deux sites, une zone de protection spéciale dite « oiseaux » (ZPS Bassée et plaines adjacentes) et un site d'intérêt communautaire dit « habitat » (SIC la Bassée) ont été identifiés. L'élaboration de Documents d'Objectifs (DOCOB) ont permis de définir des mesures de gestion favorables aux espèces et aux habitats, en concertation avec toutes les parties prenantes.

A la suite de l'approbation des documents d'objectif (DOCOB) en 2012, la mise en œuvre des actions préconisées a débuté en 2013. Cette phase constitue « l'animation » des sites. La Communauté de communes la Bassée a été désignée structure animatrice pour les deux sites pour une durée de trois ans.

Elle a retenu, après appels d'offres, un prestataire pour chaque site :

> L'AGRENABA pour le site habitat

- Violaine MESLIER
- violaine.meslier@espaces-naturels.fr
- 01 64 00 06 23

> La fédération des chasseurs de Seine-et-Marne pour le site oiseaux

- Jean-Denis BERGEMER
- jdbergemer@orange.fr
- 06 88 13 56 67

Ces animateurs peuvent être directement contactés.

[↪ Site Natura 2000 pour plus d'informations](#) 